

Interpellation Jean-François Cachin

Axe fort Nord : situation et perspectives

Le fonds d'agglomération a été mis en place par la Confédération afin de soutenir la réalisation d'investissements de transports dans les agglomérations concernées au premier chef par la croissance de la population et des activités. A la suite d'études menées selon le délai imposé par la Confédération, le plaisir fut de constater que ces dossiers avaient été bien reçus par l'Autorité Fédérale pour les mesures A et B tant pour les agglomérations Valdo-Genevoise, Yverdon et Lausanne-Morges.

Pour mémoire les projets retenus sont répartis en trois catégories :

- **Mesures A** : projets prêts à être réalisés entre **2011 et 2014**, au bénéfice d'un montant garanti par le fonds d'agglomération, **selon décision du 21 septembre 2010 de la Confédération sur le financement fédéral** ;
- **Mesures B** : projets dont la réalisation est prévue pour la période **2015 et 2018**, au bénéfice d'un financement réservé, sous réserve de la validation finale par les Chambres fédérales d'ici 2014 ;
- **Mesures C** : projets dont la réalisation est pour l'instant suspendue, sans financement fédéral garanti ou réservé.

Suite à la récente décision du mois de septembre du Conseil national pour les projets retenus dans les mesures A, il est agréable de constater que les moyens financiers fédéraux sont à notre disposition dès le 1 janvier 2011. Après l'aventure du financement du m2, où nous étions en attente d'une décision de la Berne fédérale, on constate aujourd'hui que l'argent de Berne est là, mais ^{en} quand est-il de la libération des crédits cantonaux et quand seront-ils mis à disposition des projets. ?

Nous interpellons le Conseil d'Etat car, suite à la conférence de presse de mardi dernier, dirigée par Monsieur le Conseiller d'Etat, chef du département des infrastructures, du communiqué de presse qui nous a été transmis et des articles de presse, nous constatons que le calendrier pour la mise en œuvre du projet est 2014 pour le tram et 2015 pour les bus à haut niveau de service. Ce planning est contraire aux premières promesses et l'on peut s'étonner d'un tel délai quand on connaît l'avancement des études qui d'après les informations reçues se terminent en 2011.

Conformément à l'article 115 de la Loi sur le Grand Conseil, nous désirons poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quels sont les motifs de retarder le début des travaux accordés dans les **Mesures A** en 2014 ?
2. Par cette décision de débiter les travaux qu'en 2014 voir en 2015, le montant garanti par le fonds d'agglomération, selon décision du 21 septembre 2010 de la Confédération sur le financement fédéral, sera-t-il toujours assuré ?
3. Quels sont les motifs de retarder la présentation de l'EMPD au Grand Conseil en octobre 2013 concernant les crédits d'ouvrages cantonaux et communaux ?
4. Le fait de ne débiter ces travaux qu'en 2014 voir 2015 auraient-ils un effet sur le risque de perdre le financement des mesures B ?

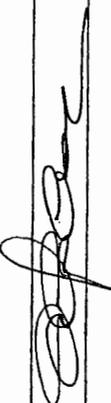
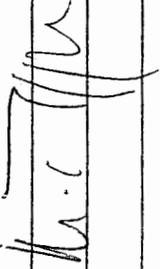
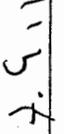
Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

Lausanne, le 30 novembre 2010

Pour le groupe Radical
Jean-François Cachin,
Député

Je ~~me~~ souhaite développer cette interpellation.

Liste des députés signataires — état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François 	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa 	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier 
Baillif Laurent	Chollet Jean-Luc 	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine 
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe 	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Glardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François 	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric 	Depolsier Anne-Marie	Golaz Olivier 
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Desmeules Michel 	Grandjean Pierre 
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric 
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haurly Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vullemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walthier Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre